

TROPHEE SENIORS

GOLF CLUB DU FOREZ

26 ET 27 AVRIL 2017

REGLEMENT DE L'EPREUVE

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Etre licencié de la Fédération Française de Golf ou d'une Fédération étrangère reconnue.
- Etre à jour de ses frais d'inscriptions à toutes les compétitions antérieures.
- Etre titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Golf en compétition.
- Avoir 50 ans ou plus pour les Dames et les Messieurs à la veille de l'épreuve.
- Le certificat médical doit être enregistré à la FFGolf à la date limite des inscriptions, faute de quoi : L'inscription du joueur sera bloquée lors du contrôle des inscrits.
- Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

La date limite d'inscription est fixée au 20 Avril 2017 à 17 heures

Certificat médical et droit de jeu fédéral (35 Euros) devront être obligatoirement enregistrés par la FFGolf avant le 20 Avril 2017.

Le nombre total des engagés sera limité à 120 joueurs (dont 27 dames).

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, l'ordre des index sera prioritaire tout en respectant le nombre minimum de 27 dames.

FORME DE JEU – QUALIFICATION

Stroke-Play sur 36 trous - 18 trous par jour.

En cas d'égalité pour la 1^{ère} place (dans chaque série) à l'issue des deux tours, un play-off « trou par trou » aura lieu sur les trous N° 1, 18, puis N°1, 18 etc....

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et dernier trou. Pour les autres places, départage selon le planning informatique fédéral.

DEPARTS

Marques : Hommes : Repères **3** (JAUNES)
Dames : Repères **5** (ROUGES)

Tirages des départs :

Lors du premier tour, le tirage se fait dans l'ordre croissant des index, les meilleurs index partant au milieu du champ de joueurs. (Version vademecumffgolf2017).

Les départs du 2^{ème} tour se feront dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour. En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.

COMPORTEMENT ET ETIQUETTE

Une tenue correcte est exigée durant l'épreuve. A ce titre les jeans, les tee-shirts, les débardeurs sont interdits. Les chaussures à clous sont interdites.

Une tenue correcte des cadets sera aussi exigée.

Il est **interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer** (y compris cigarette électronique) pendant un tour conventionnel. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le comité se prononcera sur une possible disqualification.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions devront se faire **uniquement par courrier** et parvenir au club avant **le 20 Avril 2017 obligatoirement accompagnées des droits d'engagement** suivants, par chèque bancaire, à l'ordre du « Golf Club du Forez ». Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Ces droits d'engagement seront remboursés uniquement aux joueurs non retenus ou qui se désisteraient avant 12h le 21 Avril 2017.

HEBERGEMENT

Le Golf Club du Forez peut vous aider à trouver un hébergement. Pour les consulter voir le site du Golf du Forez à la page « hébergement ».

<http://www.golfclubduforez.com/hebergement/>

ENTRAINEMENT

Une journée d'entraînement **par personne** sera offerte dans la période du 18 au 25 Avril 2017. **La réservation du départ est obligatoire au secrétariat du Club** (tél : 04 77 30 86 85).

REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu à la fin du deuxième jour au Club House **30 minutes** après l'arrivée de la dernière partie. La proclamation du palmarès sera suivie d'un cocktail.

Les 3 meilleurs scores bruts Messieurs et Dames seront récompensés.